

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, tous les ans, nous participons à un certain nombre de foires que nous choisissons d'après les avantages que le Canada peut en retirer. Ces dernières semaines, comme le député le sait peut-être, j'ai annoncé un programme en vertu duquel mon ministère paiera 50 p. 100 des frais des compagnies qui participeront à titre privé à des foires auxquelles le gouvernement ne collabore pas directement. Cela devrait encourager les entreprises intéressées à tirer parti des foires commerciales.

* * *

LA LOI SUR LES EXPLOSIFS

LA MESURE MODIFICATIVE—LES CRITIQUES ET L'OPPORTUNITÉ DU REPORT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au premier ministre suppléant, vu l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui devrait être là, d'après le tableau des présences, mais qui est absent, sauf en esprit. Étant donné le programme législatif prévu pour la Chambre et la vive opposition d'organismes comme la Winnipeg Game and Fish Association et la Manitoba Wildlife Association ainsi que celle de M. Murray McMaster, président de la Saskatchewan Wildlife Federation qui compte 16,000 membres, opposition dis-je au bill C-7 tendant à modifier la loi sur les explosifs, le premier ministre suppléant aurait-il l'obligeance de demander au ministre si, vu la vive opposition d'au moins 35,000 amateurs de sport des Prairies à ce bill qu'ils considèrent comme une atteinte à leurs droits de citoyens libres et d'amateurs de sport, ce bill ne pourrait pas être renvoyé à la prochaine session d'une nouvelle législature?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le premier ministre suppléant peut naturellement répondre à la question, mais je me permets de signaler au très honorable représentant et à la Chambre que la question traite d'un bill dont la Chambre est saisie, qui y a été examiné et continue de l'être. Mais cela n'empêche pas le premier ministre suppléant de répondre à la question du très honorable député.

L'hon. Arthur Laing (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je dois dire que le très honorable député a le don de faire des instances très convaincantes et nous tiendrons compte de celles-ci également.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne puis m'empêcher de dire que l'honorable député a prouvé qu'il pouvait très bien jouer le rôle de premier ministre suppléant.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA MENACE D'INONDATION DES VALLÉES DU FRASER ET DE LA THOMPSON—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Len Marchand (Kamloops-Cariboo): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement. Étant donné la grave menace d'inondation des

vallées du Fraser et de la Thompson—l'accumulation de la neige annonce les pires inondations depuis qu'on établit des statistiques—le ministre dirait-il à la Chambre s'il surveille la situation et si son ministère ou tout autre est prêt à prendre les mesures nécessaires?

M. Baldwin: Bien sûr que le gouvernement est prêt. Il fera adopter un bill.

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que nos responsables de la gestion des eaux surveillent de près la situation et que nous sommes en étroite communication avec le gouvernement provincial. J'ajouterais que l'écoulement n'est pas nécessairement aussi effroyable que le député le laisse entendre. La situation dépendra beaucoup des températures, des vents, etc., au cours des prochaines semaines.

LA MENACE D'INONDATION DE LA VALLÉE DU FRASER—L'EFFICACITÉ DES MESURES PRÉVENTIVES

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de l'Environnement? Dirait-il s'il est satisfait des mesures prises jusqu'ici pour prévenir l'inondation, notamment en ce qui concerne le cours inférieur et la vallée du fleuve Fraser?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait que des difficultés de procédure se présentent quand il demande simplement au ministre s'il est satisfait d'une situation quelconque. Le ministre est autorisé à répondre, mais je ne pense vraiment pas que la question se présente sous une forme régulière.

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, nous ne sommes pas entièrement satisfaits. Un programme d'endiguement est en cours, mais la réalisation n'en sera pas achevée avant plusieurs années. D'ici là, notre politique de prévention ne suffira pour le cours inférieur du Fraser. Nous collaborons étroitement avec la province. Ces jours derniers, nous avons communiqué avec les autorités provinciales au sujet de l'inondation imminente. Elles nous ont répondu qu'elles nous appelleraient en cas de difficultés.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LE DUMPING DE SEL AU CANADA PAR UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Étant donné que le ministère des Approvisionnements et Services a adjugé un contrat d'achat de sel à une firme américaine de préférence à une firme canadienne et étant donné que le barème des prix de la société américaine intéressée dénote des prix de dumping pour la vente du sel au Canada, le ministre verra-t-il à ce qu'une enquête soit conduite pour déterminer si cette firme est coupable de dumping et si le ministère des Approvisionnements et Services a acquis du sel américain de préférence à du sel canadien à des prix de dumping?